



FRANCE **HORIZON**

OFFRE D'EMPLOI

Directeur·trice régional·e Occitanie

CDI - À TOULOUSE

DIRECTION RÉGIONALE – CHRS | CHU | Plateforme emploi-logement | CADA | CPH | HUDA

Bâtir ensemble une société plus inclusive, faire vivre au cœur des territoires des réponses nouvelles aux besoins en solidarité, s'ouvrir des perspectives d'évolution professionnelle et de mobilité... Ces idées résonnent en vous ? Rejoignez notre réseau de 1 100 professionnel·le·s engagé·e·s à travers la France !

Depuis plus de 80 ans, l'association France Horizon s'engage contre l'exclusion sociale, la précarité et la dépendance liée à l'âge dans cet unique but : donner une chance à chacun·e - de la petite enfance au grand âge, né·e en France ou ailleurs - de vivre dignement son existence et de construire son autonomie.

Vous agirez au sein de la direction régionale de l'Occitanie, laquelle englobe une dizaine de sites au sein desquels 28 dispositifs complémentaires sont déployés. La direction régionale Accueil et Insertion Occitanie coordonne et pilote l'action de France Horizon sur l'ensemble de la région Occitanie où près de 90 professionnel·le·s sont quotidiennement engagé·e·s auprès de publics en demande de solidarité. L'action de l'association y est organisée autour de 5 pôles de compétences : Logement, Droit des étrangers, Santé, Insertion et Culture, loisirs et expression des usagers.

VOS PRINCIPALES MISSIONS

Rejoignez une équipe bienveillante, expérimentée et collaborative !

Garantir le bon fonctionnement des établissements relevant de son périmètre et être acteur du développement de la région.

Pour assurer ses responsabilités, le/la directeur·trice régional·e dispose de la marge de manœuvre nécessaire, laquelle est détaillée dans la délégation de pouvoirs correspondante. Ses seules limites sont celles résultant et/ou fixées par :

- Des dispositions législatives et réglementaires, des règles déontologiques et morales propres aux différents domaines où il a à intervenir dans le cadre de ses fonctions : gestion du personnel, relations avec les résidents, achats de fournitures, relations avec des tiers etc.....
En cas de doute eu égard à la complexité croissante des textes et de la jurisprudence, à la variété et l'ampleur des risques encourus il lui appartient de s'appuyer sur l'expertise du siège et de lui demander son avis.
- Les procédures en vigueur à France Horizon. Elles fixent par domaine (finance, gestion, ressources humaines...), les règles et pratiques à respecter.
- Les directives spécifiques émanant du Directeur Général de France Horizon. Elles peuvent déroger momentanément à une partie des dispositions précédentes, dans des cas bien précis pour des motifs bien précis.



FRANCE HORIZON

VOS TÂCHES ET ATTRIBUTIONS

Sous la responsabilité du Directeur Général, vous aurez pour mission principale :

- Diriger les services supports régionaux (comptabilité, ressources humaines, services techniques, ...).
- Assurer l'animation et l'accompagnement des cadres, ce qui recouvre notamment :
 - Le suivi de leur charge de travail,
 - La validation et le suivi des demandes de congés,
 - La réalisation de leurs entretiens professionnels,
 - Leur recrutement,
 - La validation des demandes de formation,
 - La réalisation des entretiens de recadrage / disciplinaire.
- Piloter l'élaboration des CPOM sur la région et les départements
- Valider les orientations budgétaires (budgets, investissements nouveaux...) des établissements, les expliquer et les soumettre à la Direction Générale.
- Veillez à la bonne réalisation de la clôture comptable dans le respect des échéances du siège.
- Veiller au respect des budgets à travers la réalisation des contrôles budgétaires des établissements et mettre en œuvre de mesures correctives.
- Participer activement au développement du territoire : analyse des dossiers, rédaction des projets, faisabilité économique... en lien avec les appels à projets ou encore les reprises d'établissements.
- Développer des passerelles avec les autres secteurs de l'association (Petite Enfance et Sénior).
- Garantir la dynamique en matière de démarche qualité au sein des établissements de la région.
- Centraliser et traiter les événements indésirables survenant sein des établissements.
- Veiller au recouvrement des impayés en utilisant les documents normalisés.
- Mettre en œuvre les mesures nécessaires en cas de difficulté liée au taux d'occupation.
- Représenter France Horizon à l'occasion des salons, congrès ou journées de travail organisées par les fédérations, les associations du secteur ou les autorités de tarification (FAS, FEHAP, ...).
- Structurer la région à travers la mise en œuvre de pratiques communes (procédures, protocoles ,...).
- Animer auprès des directeurs d'établissement(s) et/ou des adjoints de direction, les chantiers lancés par la Direction Générale : QVT, GEPP, ...

VOTRE PROFIL, VOS COMPÉTENCES

Vous êtes titulaire d'un Bac+5 (du type, CAFDES ou Master en Management des établissements sanitaires et sociaux) et justifiant de 5 années d'expérience professionnelle en direction d'établissement dans le secteur médico-social, en particulier dans le domaine de l'hébergement ainsi que dans le domaine de l'accompagnement du public en errance fortement apprécié

Vous êtes dans la/le et possédez nécessairement le/la:



FRANCE HORIZON

- Bienveillance, capacité de prise de recul et de gestion de conflit
- Connaissance de la réglementation relative au fonctionnement des institutions médico-sociales
- Connaissance des stratégies nationales et des enjeux d'évolution du secteur
- Connaissance de l'environnement institutionnel et administratif et connaissance des acteurs
- Organisé.e, méthodique et sérieux.se, et rigoureux.se
- Capacités d'analyse et de synthèse
- Solides compétences rédactionnelles
- Aisance relationnelle et capacité à animer des groupes de travail
- Autonomie, souplesse et implication
- Bonne maîtrise des outils bureautiques (Internet, Pack Office)
- La maîtrise d'une seconde langue serait un atout complémentaire

CE QUE FRANCE HORIZON VOUS PROPOSE !

- **Contrat** : CDI
- **Localisation** : Toulouse centre
- **Rémunération** : Coefficient selon ancienneté et dispositions de la CCN de 1951
- **Démarrage** : dès que possible

Des avantages !

Mutuelle gratuite (régime de base) & Retraite supplémentaire

Prime décentralisée, tickets restaurant (pris en charge à 60% par l'employeur), prévoyance
Participation de 50 % au transport, fonds social de formation (possibilité d'aide au financement du permis de conduire...), aides personnelles « Action Logement » (accès au logement, travaux...)

Prestations CSE : chèques cadeaux suivant composition familiale, réductions, subvention « Liberté » de 160 €

Pour postuler,

Merci d'adresser CV et lettre de motivation à
Safia HAMADI, Directrice des Ressources Humaines

5 place du colonel Fabien – 75010 Paris

ou par mail à shamadi@france-horizon.fr